

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 8 juin 2016
Séance du 30 mai 2016

4 Relations internationales – Echange de jeunes à Zalaegerszeg en Hongrie

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, BOUADDI, Mmes CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mme GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, LEHNER, MM MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. LEMAIRE

Pouvoir à :

Mme CAPON

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	38
- Nombre de conseillers absents non représentés :	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38

- Rapport de présentation :

Madame Yesim SAVAS, conseillère municipale déléguée, expose :

Dans le cadre de ses actions internationales, et notamment des Rencontres Internationales de la Jeunesse (RIJ), la ville de Creil, outre ses relations avec les villes étrangères liées par des accords de coopération et de jumelage, a noué des liens avec d'autres villes européennes, dont Zalaegerszeg en Hongrie (ville jumelée avec Marl en Allemagne).

Après trois participations communes aux dernières éditions des RIJ, la ville de Zalaegerszeg organise en 2016 un échange de jeunes sur la problématique de l'attractivité des villes moyennes et l'enjeu pour que les jeunes qui y sont nés y restent, reviennent s'y installer et sur les moyens d'attirer de nouveaux habitants.

Le projet s'intitule "Town for Youth - Youth for town" et a fait l'objet du dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Union européenne (Programme Erasmus Plus), par la ville hongroise.

La ville de Creil a été invitée à participer à cet échange par l'envoi de 5 jeunes et d'un animateur, du 29 août au 4 septembre prochain à Zalaegerszeg.

Elle prend à sa charge les frais de déplacement des jeunes, qui pourront être partiellement remboursés en cas d'obtention de la subvention Erasmus Plus par la ville hongroise. Sur place, le groupe sera intégralement pris en charge par la ville hôte.

En tant que ville moyenne, concernée par la problématique proposée par Zalaegerszeg, la municipalité souhaite participer à cet échange et a choisi de se rapprocher de l'IUT de Creil pour constituer un groupe de jeunes, encadrés par un professeur, pour se rendre en Hongrie.

maintenant !

L'enjeu, au-delà de l'intérêt de la problématique et du contenu de cet échange, est aussi d'amorcer un travail en partenariat avec l'IUT, sur la mobilité internationale des jeunes Creillois et le moyen de les impliquer dans des projets à vocation internationale, Creil pouvant également développer ce type d'échange thématique dans le futur.

Le coût total pour la prise en charge des frais de déplacement de 5 jeunes et un professeur de l'IUT ne dépassera pas 1 200 €.

Il vous est demandé :

- d'approuver la participation de la Ville de Creil au projet "Town for Youth - Youth for Town" organisé à Zalaegerszeg en Hongrie du 29 août au 4 septembre 2016,
- d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ce projet pour le déplacement de 5 jeunes et un encadrant.
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents permettant le remboursement d'une partie des frais engagés, en cas d'obtention par la ville de Zalaegerszeg de la subvention Erasmus Plus
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer documents et engagements de dépenses relatifs à la réalisation de cet échange.

Vous êtes appelés à voter.

Envoyé en préfecture le 13/06/2016

Reçu en préfecture le 13/06/2016

Affiché le



ID : 060-216001743-20160608-DLRG160613005-DE